



# **SCISSION DE LA TCHECOSLOVAQUIE**

Les causes et déroulement

**Par COL BARTKO František**

**Paris 2000**

GBARTKOF 0103.DOC



# **SCISSION DE LA TCHECOSLOVAQUIE**

## **Les causes et déroulement**

Références : M. Pierre SERVENT, Directeur de communication, GENERALE DES EAUX  
Dr. Zuzana STANOVA-FAIVRE DUPAIGRE  
COL Hubert DE LAUZANNE, le cadre professeur du CID

## **FICHE DE PRESENTATION DU MEMOIRE DU COL BARTKO**

### **1. PROPOSITION DE TITRE : SCISSION DE LA TCHECOSLOVAQUIE**

Les causes et déroulement

2. AUTEUR : COL BARTKO Frantisek.

3. DATE DE REDACTION : Mars 2000

4. DIVISION/GROUPE : Division A/ Groupe A1.

5. NATURE DU TRAVAIL : Mémoire d'étude dirigée de géopolitique

6. RESUME : Le processus de création d'un Etat commun avec les Tchèques ou dans un Etat indépendant a pris plus de 70 ans depuis 1915

En 1918, les Alliés ont créé la Tchécoslovaquie avec l'idée de réduire les ambitions traditionnelles des Allemands et des Hongrois. Il n'empêche que, ni les Alliés, ni les hommes politiques du nouvel Etat n'ont réfléchi aux conditions politiques intérieures du nouvel Etat, fort différent en Slovaquie et en Bohême.

L'objectif principal de ce mémoire est de faire l'analyse de ces conditions et de montrer que la scission de la Tchécoslovaquie est la conséquence des conditions historico-politiques et économiques, des erreurs des hommes politiques incapables de trouver des solutions dans le cadre d'Etat, mais également des actions des puissances européennes toujours influentes sur l'histoire de la Tchécoslovaquie.

Dans le premier chapitre, il y a une analyse des causes historico-politiques de la scission : la position de la Slovaquie dans l'espace géopolitique européen depuis 813 jusqu'en 1918, puis la position de la Slovaquie au sein de la 1<sup>e</sup> République tchécoslovaque (1918 – 1939), les conditions de la naissance et de l'existence du premier Etat slovaque durant la Seconde guerre mondiale et l'analyse de la position de la Slovaquie au sein de la 2<sup>e</sup> République tchécoslovaque (1945 – 1992).

Le deuxième chapitre aborde les causes économiques de la scission et notamment les relations économiques dans le cadre des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> République tchécoslovaque (1918 – 1939 et 1945 – 1992).

Dans le troisième chapitre, on décrit le processus de naissance de la République slovaque durant les années 1989 – 1993, en mettant l'accent sur les décisions

des hommes politiques après les élections en 1992, jusqu'au « divorce » de la fin 1992.

7. MOTS CLES : Scission, la Tchécoslovaquie, conditions historico-politiques et économiques

**Plan général**

<b>Introduction</b>	2
<b>1. Les causes historico-politiques de la scission</b>	4
1.1. La position de la Slovaquie jusqu'à la souveraineté de la 1 <sup>e</sup> République tchécoslovaque (1813 – 1918)	4
1.2. La position de la Slovaquie au sein de la 1 <sup>e</sup> République tchécoslovaque (1918 – 1939)	8
1.3. L'existence de l'Etat slovaque durant la Seconde Guerre mondiale (1939 – 1945)	12
1.4. La position de la Slovaquie au sein de la 2 <sup>e</sup> République tchécoslovaque (1945 – 1992)	13
1.5. La conclusion partielle	16
<b>2. Les causes économiques de la scission</b>	19
2.1. Les relations économiques pendant la 1 <sup>e</sup> République tchécoslovaque (1918 – 1939)	19
2.2. Les relations économiques pendant la 2 <sup>e</sup> République tchécoslovaque (1945 – 1992)	21
2.3. La conclusion partielle	24
<b>3. La République slovaque Indépendante</b>	25
3.1. Le processus de la Naissance de la République	25

slovaque (1989 – 1993)	
3.2. Chronologie du processus du « divorce » : (1992-1993)	27
3.3. La République slovaque d'aujourd'hui	29
<b>Conclusion générale</b>	<b>31</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>34</b>

## **Introduction**

Le processus de création d'un Etat commun avec les Tchèques ou dans un Etat indépendant a pris plus de 70 ans depuis 1915. Il a été concrétisé lorsque les représentants des peuples tchèques et slovaques ont signé le premier accord concernant la création d'un Etat commun.

En 1918, les Alliés ont créé la Tchécoslovaquie avec l'idée de réduire les ambitions traditionnelles des Allemands et des Hongrois. Il n'empêche que , ni les Alliés, ni les hommes politiques du nouvel Etat n'ont réfléchi aux conditions politiques intérieures du nouvel Etat, fort différentes en Slovaquie et en Bohême.

L'objectif principal de ce mémoire sera de faire l'analyse de ces conditions et de montrer que la scission de la Tchécoslovaquie n'est pas, comme on l'entend souvent, le résultat de la politique des nationalistes slovaques. Bien au contraire, il est la conséquence des conditions historico-politiques et économiques, des erreurs des hommes politiques incapables de trouver des solutions dans le cadre d'Etat, mais également de l'action des puissances européennes toujours influentes sur l'histoire de la Tchécoslovaquie.

Dans le premier chapitre, je vais faire l'analyse des causes historico-politiques de la scission. J'évoquerai la position de la Slovaquie dans l'espace géopolitique européen depuis 813 jusqu'en 1918, puis la position de la Slovaquie au sein de la 1<sup>re</sup> République tchécoslovaque (1918 – 1939). J'analyserai les conditions de la naissance et de l'existence du premier Etat slovaque durant la

Seconde guerre mondiale, et je terminerai par l'analyse de la position de la Slovaquie au sein de la 2<sup>e</sup> République tchécoslovaque (1945 – 1992).

Dans le deuxième chapitre, j'aborderai les causes économiques de la scission et notamment les relations économiques dans le cadre des 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> République tchécoslovaque (1918 – 1939 et 1945 – 1992).

Dans le troisième chapitre, je décrirai le processus de naissance de la République slovaque durant les années 1989 – 1993, en mettant l'accent sur les décisions des hommes politiques après les élections en 1992, jusqu'au « divorce » de la fin 1992.

## **1. LES CAUSES HISTORICO-POLITIQUES DE LA SCISSION**

## **1.1. La position de la Slovaquie jusqu'à la souveraineté de la 1<sup>e</sup> République tchécoslovaque (813 – 1918).**

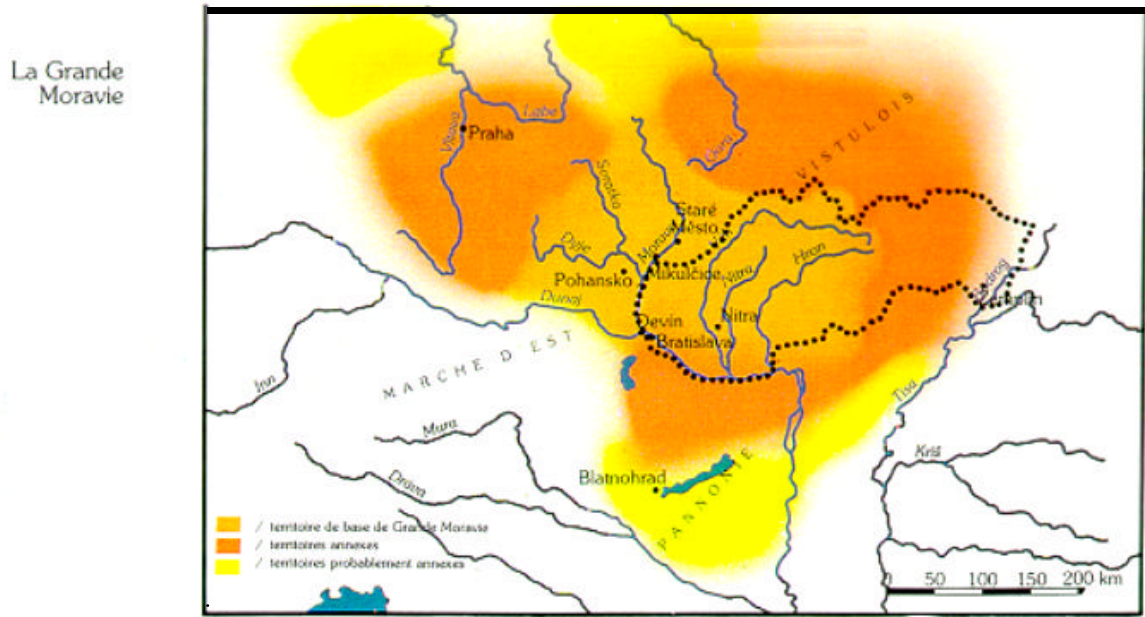
L'espace géopolitique slovaque s'est constitué sur le cours intermédiaire du Danube jusqu'à l'arc intérieur du massif des Carpates. Le territoire de la Slovaquie a été occupé depuis les temps préhistoriques. Grâce aux conditions naturelles, au climat agréable et à la situation au centre de l'Europe orientale, la Slovaquie a toujours été un centre d'intérêt pour les grandes nations.

A l'âge de bronze, le territoire slovaque a été un carrefour de différentes tribus et groupes ethniques. C'est ainsi que dans les témoignages écrits, on parle surtout des Celtes, des Romains et des tribus germaniques.

Les tribus Slaves sont arrivées sur ce territoire aux cinquième et sixième siècles. En 623 a été créé l'Empire de Samo contre les tribus d'Avares. Ce fut la plus ancienne organisation étatique des Slaves occidentaux.

De 813 à 833, les Principautés des deux princes Slaves se sont unies posant la base de l'Empire de la Grande Moravie, Etat organisé sur les principes du droit d'Etat féodal jouant un rôle important dans l'espace de l'Europe centrale, dans laquelle Rome vit un certain contrepoids à l'expansionnisme de l'Empire Franc (Schéma 1).

Schéma 1 :



Au début du dixième siècle, la Grande Moravie disparut. L'effondrement de l'Etat de Grande Moravie a constitué les conditions favorables pour la naissance immédiate du royaume tchèque et l'Etat féodal Hongrois. La partie occidentale du royaume fut annexée par la Bohême, la région de la Vistule intégrée en Pologne, tandis que Nitra et les contrées subdanubiennes donnèrent naissance à la Hongrie.

Après la disparition de la Grande Moravie, la Slovaquie perdit toute autonomie politique, religieuse et culturelle. Rappelons qu'au X<sup>e</sup> siècle, la Slovaquie n'est qu'une province de l'Etat féodal Hongrois jusqu'en 1918, sous le nom de Haut Pays. (Schéma 2).

Schéma 2 :

SLOVAQUIE  
- partie  
de la Hongrie



Pendant les siècles suivants, le territoire de la Slovaquie, frontière orientale de la civilisation chrétienne, dut affronter les invasions des Tatares (de 1241 à 1242) et l'expansion de l'Empire ottoman (de 1530 à 1608).

Dans ces conditions difficiles, il fallut attendre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pour que l'idée nationale retrouve sa vitalité d'origine. Le peuple slovaque commença sa lutte pour l'indépendance nationale, culturelle, sociale et politique du fait de la graduation de la pression magyare en Hongrie visant à sauvegarder l'unité de la couronne hongroise.

Pour la première fois, la représentation slovaque tenta de formuler ses requêtes de représentativité politico-étatique dans les revendications du peuple slovaque adoptées à Liptovský Mikuláš le 10 mai 1848 <sup>(2)</sup>.

Les efforts de coexistence du peuple slovaque avec le peuple tchèque au sein d'un Etat commun se sont manifestés la première fois au Congrès slave en juin 1848 à Prague, où il a été proposé de créer, dans le cadre d'une Fédération austro-hongroise, un Etat commun des Tchèques, des Moraves et des Slovaques.

Le 16 septembre 1848, le Conseil National Slovaque fut créé à Vienne comme organe suprême politique et militaire avec à sa tête L. Štúr, Jozef M. Hurban et Michal M. Hodža.

Le 19 septembre 1848, les militaires volontaires commencèrent une insurrection en Slovaquie de l'Ouest. Cette insurrection fut étouffée par les gardes de l'armée hongroise et le gouvernement de Budapest instaura la terreur politique en Slovaquie.

Au début du vingtième siècle, la situation internationale et l'accroissement de l'esprit révolutionnaire des masses populaires en Europe créèrent des conditions favorables dans la lutte des Slovaques pour leur autonomie nationale et étatique.

Pour mener à bien cette lutte, l'union avec la nation tchèque s'est révélée être un facteur d'efficacité.

Ces tendances ont abouti à l'idée du tchécoslovaquisme, incarnée surtout par les hommes politiques tchèques, mais également par une partie de la représentation slovaque. Elle est devenue de fait l'idée gouvernementale de l'Etat tchéco-slovaque.

Depuis 1914, les représentants slovaques et tchèques à l'étranger se sont joints à la lutte anti-hongroise et anti-Habsbourg. Ceci a conduit à la libération nationale.

Enfin, les 22 et 23 octobre 1915, l'accord de Cleveland a été signé entre les représentants de la Ligue slovaque et les associations et partis tchèques. La proposition a été élaborée par l'Assemblée nationale tchèque <sup>(14)</sup>.

Cet accord formula le programme de l'autonomie des pays tchèques et de la Slovaquie. Force est de rappeler que l'union des peuples tchèques et slovaques aurait dû s'effectuer sous forme de fédération de deux Etats avec l'autonomie complète de la Slovaquie.

Le projet du futur Etat tchécoslovaque a été modifié de manière essentielle, en 1918 par le professeur Tomáš G. Masaryk, ancien chef de la résistance tchéco-slovaque à l'étranger et partisan inconditionnel de l'idée de tchécoslovaquisme. Son influence s'est manifestée dans la préparation du Pacte du Pittsburgh, adopté le 30 mai 1918<sup>(14)</sup>. Celui-ci lui a permis de rédiger ultérieurement les documents de la résistance dans un sens pro-tchécoslovaque.

Dans le Pacte de Pittsburgh, la nécessité de créer les liens fédératifs au sein du futur Etat tchécoslovaque n'apparaît plus. Il est toutefois mis l'accent sur la position politique de la Slovaquie sous forme d'autonomie.

Plus tard, le tchécoslovaquisme s'est manifesté dans toutes les composantes de résistance, sous forme de d'un peuple tchécoslovaque uni, seul constituant d'un Etat unitaire. Les partisans du tchécoslovaquisme,

principalement T.G.Masaryk et Edvard Bene š, ont justifié ces points de vue devant les puissances de l'Entente en démontrant qu'il s'agit d'un Etat national fort, stable et qui doit survivre aux différences entre nationalités.

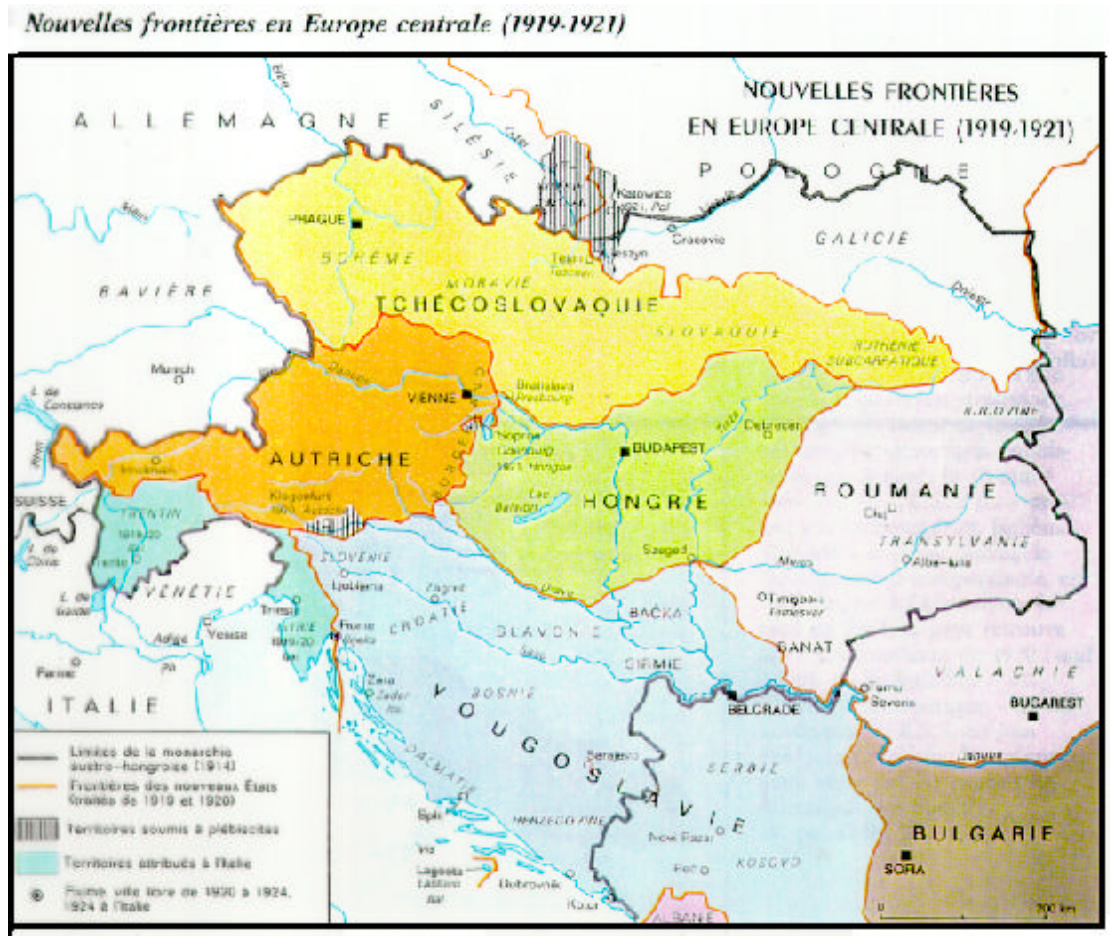
**Le 28 octobre 1918, les représentants du Comité National à Prague ont adopté la loi pour l'instauration de l'Etat tchécoslovaque indépendant publiée plus tard sous N° 11/1918 du Recueil des lois et règlements.**

En fait, la constitution de l'Etat tchécoslovaque proclamée par Tomáš G. Masaryk a été possible du fait des traités des puissances de Saint-Germain en Laye du 19 septembre 1919, de Neuilly du 27 novembre 1919 et de Trianon du 2 juin 1920. Ceux-ci ont décidé que l'Autriche devait abandonner la Bohême, la Moravie et la Silésie et que la Hongrie devait céder la Slovaquie et la Ruthénie subcarpatique à la Tchécoslovaquie<sup>(1)</sup> (Schéma 3).

## **1.2. La position de la Slovaquie au sein de la 1<sup>e</sup> République Tchécoslovaque (1918 – 1939)**

Par la fondation de la République tchécoslovaque, la lutte pour un Etat tchécoslovaque indépendant a, en principe, pris fin. Pour autant, dans le même temps, la lutte des Slovaques a commencé afin de réaliser l'accord de Cleveland ou au moins le Pacte de Pittsburgh par rapport à l'autonomie de la Slovaquie.

Schéma 3 :



Malheureusement, au moment de la lutte pour la fondation de la République tchécoslovaque dans les milieux tchèques, personne n'a eu conscience de la complexité du problème slovaque et des péripéties de l'histoire. C'est la raison pour laquelle, la Slovaquie fut soudain considérée comme un lourd fardeau pour le nouvel Etat<sup>(5)</sup>.

L'administration d'Etat sur le territoire de la Slovaquie a été assurée par un ministre ayant plein pouvoir pour la gestion de la Slovaquie et qui s'est appuyé sur le vieil appareil bureaucratique, à savoir la gendarmerie et l'armée.

Conséquence de la fiction d'un peuple tchécoslovaque unique pendant la Première république (1918 – 1938), les relations entre les Tchèques et Slovaques n'ont pas trouvé de solution au niveau du droit d'Etat malgré les revendications des Slovaques, non seulement à l'étranger mais également au sein du Parlement depuis juin 1921.

Le mécontentement chez les habitants slovaques s'est très souvent manifesté dans le domaine politique. Lors des élections de 1925, une grande majorité des Slovaques se prononça en faveur des partis d'opposition.

La lutte des Slovaques contre les tchécoslovaquistes et les centralistes a d'abord été menée par le parti populaire slovaque qui, après les élections de 1925, est entré au gouvernement.

En octobre 1932, dans le manifeste de Zvolen, les représentants de ce parti, et notamment Andrej Hlinka et Martin Razuš ont réfuté la fiction de l'union des peuples tchèques et slovaques sous forme du peuple tchécoslovaque. Ils ont demandé que le pacte de Pittsburgh soit incorporé dans la Constitution de la République tchécoslovaque et que le service slovaque soit mis en place au sein des organes centraux pragois. Ils ont également émis une demande pour employer les citoyens d'origine slovaque en tant que fonctionnaires sur le territoire de la Slovaquie, procéder à une révision de la réforme foncière en Slovaquie et revitaliser l'industrie slovaque avec l'aide des subvention d'Etat.

Ne comprenant pas ces revendications, la partie tchèque n'y a pas répondu. Au contraire, elle les a qualifiées d'inadmissibles, constituant une manifestation de séparatisme visant à la destruction de l'unité du peuple tchécoslovaque et de l'Etat.

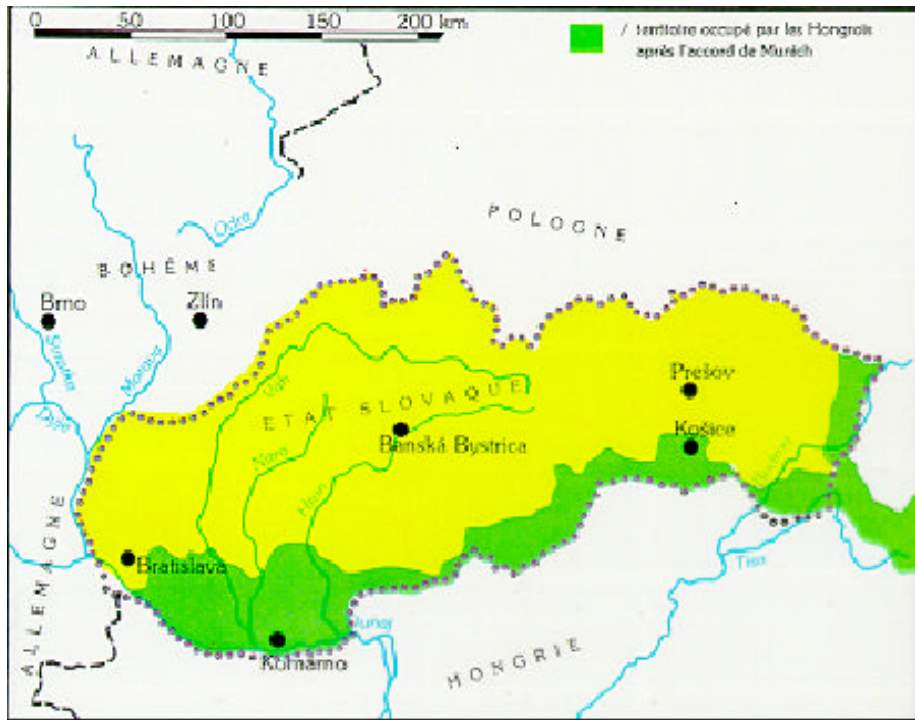
Le 29 septembre 1938, quatre puissances occidentales décidèrent que la République tchécoslovaque cède les territoires habités par les Allemands. L'acceptation de ce diktat par le gouvernement de la République tchécoslovaque et le président Edvard Beneš a contribué à la solution des problèmes slovaques.

La Hongrie, profitant de l'affaiblissement de la République tchécoslovaque, a revendiqué le territoire de la Slovaquie. Le 2 novembre 1938, à Vienne, deux puissances fascistes – l'Allemagne et l'Italie – ont décidé du détachement d'une partie du territoire de la Slovaquie où vécurent plus de deux cent cinquante mille Slovaques. De petits ajustements de frontières avec la Pologne étaient également revendiqués par la Pologne (Schéma 4).

Au début de l'année 1939, du fait de la pression exercée par Adolf Hitler sur la République tchécoslovaque, la représentation politique slovaque s'est trouvée dans le dilemme suivant: soit risquer le morcellement de la Slovaquie entre l'Allemagne, la Hongrie et la Pologne; soit laisser la Slovaquie prendre son autonomie sous tutelle d'Hitler.

Dans cette situation, la Diète slovaque a proclamé le 14 mars 1939 l'indépendance de la Slovaquie.

Schéma 4 :



Détachement d'une partie du territoire de la Slovaquie après l'Arbitrage de Vienne)

### **1.3. L'existence de l'Etat slovaque durant la Seconde Guerre mondiale (1939 – 1945)**

Le nouvel Etat slovaque est né à la veille de la Seconde Guerre mondiale. L'influence allemande sur les affaires internes de l'Etat a donc été très fort. Il fut, par son caractère, un Etat totalitaire et même si la situation économique désastreuse n'a pas suscité de mécontentement, peu à peu s'est développée une opposition civique et communiste. Leurs activités furent

orientées contre le régime non-démocratique, contre le fascisme et contre les Allemands.

Le combat antifasciste a culminé avec le soulèvement national slovaque qui a commencé par l'insurrection des militaires en août 1944 ouvrant le chemin à travers les Carpates pour l'Armée soviétique. Ce fut la deuxième insurrection antifasciste en Europe par sa taille. La force principale du soulèvement fut constituée par soixante mille hommes de l'Armée slovaque renforcés par les forces de la résistance civique.

En 1943, se forma illégalement un Conseil national slovaque clandestin, organisation nationale slovaque organisant et dirigeant la lutte antifasciste. Il entra en contact avec le gouvernement tchécoslovaque en exil à Londres dans le but de coordonner la lutte antifasciste et de préparer les conditions d'un rétablissement de l'Etat tchécoslovaque sur les bases d'égalité entre les Tchèques et les Slovaques et non pas d'après le modèle d'avant Munich.

Durant le soulèvement national slovaque, le principe de cohabitation des 2 peuples au sein d'un Etat commun prévalu au sein du Conseil national slovaque clandestin. Les organisateurs du Soulèvement national slovaque sont alors convaincus qu'en réalisant ce principe, un cadre optimal va être créé pour un développement général, la protection de l'autonomie nationale et pour la souveraineté slovaque. Pendant le Soulèvement national, le Conseil national slovaque prit tout le pouvoir d'Etat (législatif, gouvernemental et exécutif), en tant que représentant révolutionnaire du peuple slovaque et, en même temps, en

tant que représentant de la République tchécoslovaque sur une partie de la Slovaquie libérée. Cela démontra que la République tchécoslovaque était rétablie sur le territoire insurgé, non seulement par la proclamation, mais aussi en réalité. Ce facteur constitutionnel important est ancré dans la Déclaration du Conseil national slovaque du 1<sup>e</sup> septembre 1944<sup>(14)</sup>.

Malheureusement, il a laissé la définition constitutionnelle de la République tchécoslovaque et la position de la Slovaquie en son sein à la période postérieure à la guerre, bien que les négociations avec le gouvernement en exil de Londres en 1945 aient démontré le soutien de la partie tchèque à une conception de la nation tchécoslovaque. Par ailleurs, il refusa de reconnaître la représentation slovaque en tant que représentant du pouvoir public en Slovaquie.

#### **1.4. La position de la Slovaquie au sein de la 2<sup>e</sup> République Tchécoslovaque (1945 – 1992)**

A la fin de la guerre, les négociations du Conseil national slovaque avec le gouvernement de la République tchécoslovaque continuèrent. Ainsi, de juin 1945 à juin 1946, trois accords ont été conclus<sup>(2)</sup>.

En 1946, la situation politique a été essentiellement influencée par les élections. Le résultat global signa définitivement la victoire des communistes même si le Parti démocratique l'avait emporté en Slovaquie. Ce résultat a , dans une large mesure, donné lieu au troisième accord pragois.

Du point de vue constitutionnel, ce troisième accord pragois conclu en juin 1946, concrétisa le début du processus de centralisation et de soumission des organes nationaux slovaques au Président, au gouvernement ainsi qu'aux autres organes centraux de la République tchécoslovaque. Les éléments du fédéralisme furent éliminés et l'expression constitutionnelle d'autonomie nationale et d'égalité affaiblie. Le déséquilibre constaté dès la création de la république tchèque n'a cessé de se développer pendant les quarante années suivantes.

En février 1948, pour contrer les communistes, l'opposition provoqua une crise gouvernementale, politique et économique. Pour autant, Klement Gottwald, premier ministre du gouvernement, soutenu par les partisans des communistes, a contraint le président Edvard Beneš à accepter la démission d'une partie du gouvernement.

Le programme du nouveau gouvernement fut en harmonie avec l'idéologie marxiste-léniniste. Il créa de fait les conditions de la naissance d'un Etat socialiste sous forme de dictature du prolétariat.

La Constitution du 9 mai 1948 définit les principes de base de l'autonomie du peuple slovaque<sup>(14)</sup>. Elle prit pour modèle, du moins en théorie, une base d'égalité entre les deux nations. En pratique, cette égalité ne connut pas de réelle concrétisation institutionnelle.

Dans les années cinquante, le régime communiste fit tout pour éliminer ses ennemis de classe. Les procès contre les *nationalistes bourgeois* ont eu pour but d'éliminer l'opposition politique en commençant par le Parti démocrate qui bénéficiait pourtant d'une forte implantation en Slovaquie.

En 1960, la nouvelle Constitution de la République Socialiste Tchécoslovaque est entrée en vigueur. Elle posa la notion de « démocratie socialiste » en insistant *sur le rôle dirigeant du Parti communiste tchécoslovaque (art.4)*<sup>(14)</sup>.

En tout premier lieu, cette constitution établit que le droit, la légalité, ainsi que les organes législatifs et exécutifs de l'Etat devaient toujours pouvoir être aménagés de manière à correspondre à la volonté et à la politique du parti d'Etat.

Néanmoins, la Direction centrale du Parti communiste tchécoslovaque compliquait, par ses interventions administratives, la résolution des problèmes des nationalités, spécialement entre Tchèques et Slovaques. Pendant la seconde moitié des années 60, la réduction progressive des pouvoirs exécutifs des organes nationaux slovaques a, par voie de conséquence, accéléré la crise.

Au début de l'année 1968, l'opposition, autour d'Alexander Dubèek (le premier secrétaire du Parti communiste tchécoslovaque), voulut démocratiser la vie sociale par une réforme du communisme. Sa devise fut : le *socialisme à visage humain*. Ce mouvement réformateur, plus connu sous le nom *de*

*Printemps de Prague*, a pris fin en août 1968 par l'invasion militaire de cinq Etats du Pacte de Varsovie.

L'occupation militaire dura plus de vingt ans. Alexander Dubèek dut quitter sa fonction. Il fut remplacé par Gustév Husák. Du programme réformateur, il ne subsista que la loi sur la Fédération tchécoslovaque entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1969.

L'Etat unitaire tchécoslovaque s'est transformé en Etat fédéral. La Fédération tchécoslovaque a été formée par deux Républiques nationales : la République Socialiste Tchèque et la République Socialiste Slovaque. Cette transformation de l'appareil d'Etat s'est également manifestée au niveau des institutions par le principe déjà proclamé d'égalité entre Tchèques et Slovaques.

Il est à noter que la Fédération tchécoslovaque a été formée sur des principes marxistes-léninistes, lesquels respectaient de manière absolue l'internationale socialiste, le centralisme démocratique et le rôle dirigeant du Parti communiste. On retrouve ces mêmes principes marxistes-léninistes dans la loi constitutionnelle sur la Fédération tchécoslovaque. Ils l'ont donc très largement influencée tant dans le fond que dans la forme. Ceci explique le caractère très déclaratif et formel, notamment après la « normalisation » postérieure à la session du Comité central du Parti communiste en avril 1969.

Cette époque rappela beaucoup les années 50 : l'intégration se substituant à l'unité, l'unité au centralisme et la démocratie à la bureaucratie. Ni le débat

d'opinions ni la pluralité des avis ne furent tolérés. La recherche de l'ennemi intérieur et extérieur fut de nouveau d'actualité.

Au début de 1970, les éléments constitutifs de la fédération s'affaiblirent et changèrent à tel point que, de nouveau, un Etat plus ou moins unitaire refit surface. Le renforcement de l'Etat a été justifié par la nécessité d'une économie unie, de la planification et d'un budget unique pour toute la République tchécoslovaque. En fin de compte, ceci renforça le centre de direction au niveau de la fédération.

Du fait de la « normalisation », la société a été quasi paralysée dans son activité politique. La crise continua également dans les années 80 malgré les « succès » proclamés dans les documents officiels du Parti communiste et des autorités suprêmes d'Etat.

En novembre 1989, les divergences prirent de l'ampleur en République tchécoslovaque et ont abouti à une révolution notamment provoquée par la faillite des autocraties communistes dans la quasi-totalité des pays dits socialistes. Cette révolution a mis fin au pouvoir des communistes et a ainsi créé les conditions d'un changement de la vie sociale et politique en République tchécoslovaque.

## 1.5. Conclusion partielle

1. La Slovaquie est située dans une partie de l'Europe dont l'histoire est fort différente de la partie Ouest. Après neuf siècles de dépendance hongroise, l'Etat nation représente beaucoup pour les Slovaques car il a été très difficile à réaliser.
2. L'Accord de Cleveland des 22 et 23 octobre 1915 signé par les représentants de la Ligue slovaque et l'Assemblée nationale tchèque, formula les principes de l'union des peuples tchèques et slovaques dans un Etat commun sous forme de fédération de deux Etats avec l'autonomie complète de la Slovaquie.

Malheureusement, en 1918, cet accord a été modifié par le Pacte de Pittsburgh de manière essentielle notamment du fait de l'influent professeur Tomáš G. Masaryk, chef de la résistance tchécoslovaque à l'étranger et un des principaux partisans du tchécoslovaquisme. Du fait de cette modification, le nouvel Etat tchécoslovaque indépendant a été constitué sur les principes d'un Etat unitaire avec une nation tchécoslovaque sans existence réelle.

3. Pour autant, dans la réalité, la position de la Slovaquie au sein d'un Etat tchécoslovaque resta très proche de celle d'une colonie de la Bohême dans les domaines de la vie sociale.

4. En 1938, le fait que quatre puissances occidentales acceptent que la République tchécoslovaque cède les territoires habités par les Allemands, a clairement montré la défaillance du gouvernement de Prague incapable de défendre l'indépendance du pays. Le même phénomène s'est répété en 1939 lorsqu'Hitler décida d'occuper la Bohême et la Moravie.
5. L'Etat slovaque des années 1939 – 1945 peut être considéré comme la conséquence des fautes et de la défaillance du gouvernement de Prague.
6. Malgré l'expérience de la 1<sup>e</sup> République tchécoslovaque, les Slovaques voulurent poursuivre, après la Seconde guerre mondiale, l'expérience de deux nations dans un Etat.

Les principes de cohabitation dans un d'Etat fédéral, préparés par le Conseil national slovaque furent de nouveau supprimés du fait du centralisme de Prague au cours des années 1945 - 1946.

7. Dans les années cinquante, le régime communiste réduisit au silence l'opposition politique en commençant par le Parti démocrate très influent en Slovaquie.
8. Depuis les années soixante, grâce au « rôle dirigeant du Parti communiste tchécoslovaque », défini dans la Constitution de 1960, la centralisation étatique continua jusqu'en 1968. Le courant d'opposition autour du premier secrétaire du Parti communiste tchécoslovaque Alexander Dubèek voulut démocratiser la vie de la société par la réforme du communisme.

9. En août 1968, ce mouvement se solda par l'invasion militaire de cinq Etats du Pacte de Varsovie. Seule subsista la loi sur la Fédération tchécoslovaque
10. Après la « normalisation » d'avril 1969, la société fut quasi paralysée dans son activité politique et cette crise a continué jusqu'aux années quatre-vingt.
11. En 1989, la révolution des forces démocratiques mit fin au gouvernement des communistes et a engendré les conditions favorables d'un changement dans tous les domaines de la vie en République tchécoslovaque.

## **2. LES CAUSES ECONOMIQUES DE LA SCISSION**

### **2.1. Les relations économiques en 1<sup>e</sup> République tchécoslovaque (1918–1939)**

Au cours de l'existence de l'Etat hongrois, la Slovaquie a détenu une position importante dans la vie politique, économique et culturelle du pays. A partir du treizième siècle, les villes se sont développées et se sont transformées en centres commerciaux, économiques et miniers.

En Slovaquie de l'Ouest et l'Est, les villes ont tiré leurs bénéfices des échanges commerciaux avec les voisins. En Slovaquie centrale, on a augmenté l'extraction des métaux et des pierres précieuses. La ville de Kremnica est devenue célèbre par l'extraction de l'argent, le premier emploi de la poudre dans l'exploitation minière (au dix-septième siècle) et l'Académie des Mines (dix-huitième siècle).

Au seizième et dix-septième siècle, à l'époque de l'occupation de la plus grande partie de la Hongrie par les Turcs, les autorités centrales d'Etat résidèrent en Slovaquie. Bratislava - aujourd'hui capitale de la République slovaque- a été, il y a deux cent ans, la ville de couronnement des rois hongrois et Trnava le siège de l'archevêque.

Le dix-huitième siècle réformateur amena beaucoup de changements dans la situation de la Slovaquie et notamment son affaiblissement administratif et

politique. Après le refoulement des Turcs de Hongrie, tous les organes centraux économiques et politiques furent déplacés à Budapest (Buda).

Après le compromis austro-hongrois, la Slovaquie a également beaucoup décliné sur le plan économique. En Slovaquie, le capital étranger et le régime magyar ont dominé et ont fait prévaloir les intérêts étrangers. Dans l'agriculture, les habitudes du passé féodal ont survécu et la noblesse magyare a conservé sa position privilégiée dans l'administration d'Etat. La misère sociale et l'oppression nationale ont obligé beaucoup d'habitants à s'expatrier vers les pays d'outre-mer. Avant la première guerre mondiale, plus de 500 000 Slovaques se sont expatriés de la Hongrie vers l'Amérique.

La Slovaquie ne fut plus qu'une province sans capacité d'investissement dans le complexe industriel de l'Empire austro-hongrois. Dans un pays très pauvre à dominante agricole, la population dut s'expatrier comme main d'œuvre bon marché vers les grandes villes ou vers les pays d'outre-mer.

C'est la raison pour laquelle, en 1918, la Slovaquie était beaucoup moins riche que la Bohême, car beaucoup moins industrialisée<sup>(10)</sup>.

*« ...en 1918, la Slovaquie était une région en majorité agricole, possédant seulement quelques rares zones industrialisées. Avec un quart de la population du nouvel Etat, elle ne contribuait à la production industrielle totale qu'à hauteur de 9%... »\**

En dépit des déclarations des responsables politiques locaux, la République tchécoslovaque ne fut jamais un Etat unitaire **des peuples tchécoslovaques.**

Contrairement à la Slovaquie, la République tchécoslovaque fut considérée comme un fardeau pour la Bohême.

Cette vision de la Slovaquie a surtout été perceptible dans les milieux gouvernementaux. Dans le domaine économique, les intérêts des entrepreneurs tchèques ont été imposés par la réduction de l'industrie en Slovaquie. De cette façon, en Bohême, on a résolu leurs problèmes de flux de produits industriels, la crise économique grandissante et le chômage.

Par voie de conséquences, ceci a aggravé le chômage en Slovaquie ainsi qu'une forte vague d'émigration. Ceci dans le but de trouver du travail dans les régions de la bohême et d'autre part à l'extérieur de la République tchécoslovaque.

## **2.2 Les relations économiques en 2<sup>e</sup> République tchécoslovaque**

**1945 – 1992**

Après la seconde guerre mondiale, les tendances du prago-centrisme restèrent toujours très fortes.

\*Adrian Smith – Chercheur à l'Ecole des Sciences sociales de l'Université du Sussex. Spécialiste des économies des pays d'Europe centrale et orientale.

L'affirmation du principe « **du centralisme démocratique et du rôle dirigeant du Parti communiste** » par le gouvernement a également eu une influence négative dans le domaine économique. Même si la situation en Slovaquie s'est améliorée, sa structure industrielle axée sur la sous-traitance a largement désavantagé les entreprises slovaques. Partant, le niveau de vie des habitants de la Bohême est toujours resté plus élevé que celui des Slovaques.

L'économie slovaque connut une période plus favorable durant les années soixante-dix. Cependant, en dépit des « succès » proclamés dans les documents officiels du parti communiste, le système est resté bien « malade ».

La situation réelle de l'économie slovaque et tchèque montre bien la situation des deux nouveaux Etats après la scission de la Tchécoslovaquie :

*« ...,l'analyse courante consistant à affirmer que les Slovaques, parce qu'ils étaient les moins riches et les moins industrialisés, avaient le plus à perdre dans ce divorce... »<sup>(7)</sup> .\**

*« Sous le régime socialiste (1948-1989)...Sous l'effet de l'industrialisation forcée, l'économie slovaque subit alors des transformations structurelles spectaculaires. La nature même de cette mise en convergence et le type d'activités économiques implantées en Slovaquie furent l'un des facteurs de la désintégration finale de Tchécoslovaquie, à la fin de 1992.*

*Entre 1937 et 1989 la part de la production slovaque dans le revenu national est passée de 12% à 30% et sa part dans la production industrielle de moins de 8% à près de 30%. Ce rattrapage remarquable s'explique par le*

développement d'une économie industrielle résultant, en grande partie, de la création d'entreprises nouvelles ou venues des territoires tchèques. La plupart d'entre elles appartenaient au secteur de l'industrie lourde, armement et sidérurgie. En 1987, par exemple, l'industrie d'armement fournissait 11% de la production industrielle totale et employait 73 000 salariés »<sup>(10)</sup> \*\*.

« ...la Slovaquie était spécialisée, durant l'époque socialiste, dans la fourniture de produits semi-finis et dans les industries intermédiaires – métaux, caoutchouc, ciment, verre, bois... »<sup>(11)</sup> \*\*\*.

**Tableau 1 : données macroéconomiques en Slovaquie en années 1990-1996 (exprimées en pourcentage, indiquant la progression par rapport à l'année précédente)**

	1990	1991	1992	1993	1994	1995
PIB	- 2,5	- 14,6	- 6,5	- 4,1	4,8	7,4
Production industrielle	- 3,6	- 17,6	- 14,4	-10,2	6,4	8,3
Investissements	6,1	- 27,2	- 21,9	- 4,7	- 1,0	4,2
Salaires réels	- 5,6	- 21,0	n.c.	- 3,6	3,0	3,8
Taux de chômage	1,5	11,8	10,3	14,4	14,8	13,1

**Tableau 2 : données macroéconomiques pour comparaison de la situation en République tchèque et slovaque en années 1991-1992**

(exprimées en pourcentage, par rapport à l'année 1984)	1991	1992
<b>Production industrielle (variation annuelle)</b>		
République tchèque	- 22,3	- 10,6
République slovaque	- 27,0	- 38,7
<b>Chômage</b>		
République tchèque	2,8	3,1
République slovaque	11,8	11,2
<b>Part du secteur privé dans le PIB</b>		
République tchèque	10,6	19,5
République slovaque		26,0
<b>Investissements étrangers direct (en Mrds de dollars)</b>		
République tchèque		90
République slovaque		10

\* Hélène Carrère d'Encausse – historienne de la Russie et parlementaire européen, membre de l'Académie française.

\*\*Adrian Smith – Chercheur à l'Ecole des Sciences sociales de l'Université du Sussex. Spécialiste des économies des pays d'Europe centrale et orientale.

\*\*\*Yves Bourdillon – Journaliste au quotidien *Les Echos*. Spécialiste des pays l'Est.

### **2.3. Conclusion partielle**

1. Durant l'existence de l'Etat hongrois, la Slovaquie a détenu une position importante dans la vie politique, économique et culturelle du pays. Elle a perdu sa position après le compromis austro-hongrois. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle n'est plus qu'une province sans importance pour l'investissement dans le domaine industriel de l'Empire austro-hongrois. Dans ce pays agricole très pauvre, la population dut s'expatrier comme main-d'œuvre bon marché vers les villes de Métropole ou vers les pays d'outre-mer.
2. En 1918, contrairement à la Bohême, la Slovaquie est beaucoup moins riche et moins industrialisée. La Slovaquie est considérée comme un fardeau voire comme une colonie pour la Bohême. Cette vision de la Slovaquie est surtout perceptible dans les milieux gouvernementaux et ce d'autant plus que les entrepreneurs ont tout intérêt à réduire la capacité industrielle slovaque.
3. Après 1948, l'industrialisation de la Slovaquie a tout d'abord été orientée vers l'industrie lourde. Sous l'effet de l'industrialisation forcée, l'économie slovaque subit des transformations structurelles spectaculaires. A cette époque, la Slovaquie est spécialisée dans la fourniture de produits semi-finis et dans les industries intermédiaires – métaux, caoutchouc, ciment, verre, bois, etc.
4. Dans les années soixante-dix, même si la situation en Slovaquie s'est améliorée, la structure industrielle en conférant un rôle de sous-traitance aux

entreprises slovaques les désavantagea par rapport à leurs homologues de la Bohême.

### **3. LA REPUBLIQUE SLOVAQUE INDEPENDANTE**

#### **3.1. Le processus de la Naissance de la République slovaque**

**(1989 – 1993)**

Après novembre 1989, de plus en plus de critiques se sont élevées à propos du fonctionnement de la fédération tchécoslovaque.

En 1990, une série de changements concernant l'évolution constitutionnelle a eu lieu :

- dans le domaine du droit électoral,
- dans les dispositions de la Constitution de la République tchécoslovaque socialiste et la loi constitutionnelle sur la fédération tchécoslovaque.

La loi constitutionnelle N° 556/1990 a apporté une nouvelle répartition des compétences entre la fédération et les républiques nationales tout en renforçant de manière évidente les pouvoirs des républiques nationales.

La première réunion des représentants supérieurs de la fédération, des républiques nationales et des partis de coalition concernant la Constitution de la République fédérale Tchèque et Slovaque a eu lieu le 4 février 1991 au Château de Prague. On y a beaucoup parlé de préparation de la Constitution. Les représentants slovaques ont tout d'abord proposé d'élaborer les Constitutions des républiques puis de passer à un accord d'Etat entre la République slovaque

et la République tchèque ce qui n'a pas été accepté par les représentants tchèques.

Les négociations sur la création des constitutions se sont poursuivies jusqu'au 8 février 1992, date à laquelle la Présidence du Conseil national slovaque a rejeté les principes d'un arrangement constitutionnel d'un Etat commun. A la suite de ce rejet, la Présidence du Conseil national tchèque a estimé qu'il n'y avait plus de quoi négocier.

Dans le même temps, on a commencé à préparer les élections législatives de juin 1992.

Après ces élections, du fait des accords préalables passés entre partis victorieux en République slovaque, la sauvegarde d'un Etat commun ou de toute autre forme étatique commune des Républiques tchèque et slovaque a été abandonnée.

La conséquence immédiate de ces élections a été la non-réélection de Vaclav Havel à la présidence de la république.

Le vainqueur des élections, V. Mečiar, a défendu un programme de gouvernement slovaque ne prônant pas ouvertement la partition, mais contenant des ingrédients susceptibles d'y aboutir :

- déclaration de souveraineté par le nouveau parlement slovaque,
- adoption d'une constitution slovaque,
- affirmation de la Slovaquie comme sujet de droit international,
- référendum sur les rapports tchécoslovaques.

L'ODS, avec à sa tête V. Klaus, s'est engagé "officiellement" pour le maintien d'une fédération fonctionnelle, c'est-à-dire garantissant suffisamment de pouvoir aux instances fédérales. Pour autant, dans le même temps, le gouvernement tchèque a préparé les conditions d'une meilleure répartition des pouvoirs au sein du pays.

Comme l'a titré *Le Monde* de l'époque, "la survie de la Tchécoslovaquie fut l'enjeu des élections et la Slovaquie a vécu l'émancipation en marche"\*

Dès lors, on a commencé à travailler sur une division constitutionnelle de la République fédérale tchèque et slovaque pour constituer des républiques nationales indépendantes et souveraines – la République tchèque et la République slovaque.

### **3.2. Chronologie de processus du "divorce" en 1992-1993**

#### **◆ 9 février**

Après des mois de négociation, un accord intervient entre les représentants des Tchèques et Slovaques sur l'adoption d'un traité entre républiques et sur l'avenir de la fédération. Il prévoit : le droit à la sécession après référendum dans une des républiques et la représentation paritaire aux postes clés de l'Etat.

◆ **5-6 juin**

Election législative. En Bohême et en Moravie, les vainqueurs sont le Parti démocratique civique (ODS) de V. Klaus et en Slovaquie le Mouvement pour la Slovaquie démocratique (HZDS) de V. Meèiar.

V. Havel (le président) charge V.Klaus, chef du ODS, de la formation du nouveau gouvernement fédéral. Cette décision, prise sans consultation des autres principaux partis, suscite de vives critiques. V. Meèiar confirme que son HZDS ne votera pas pour V. Havel lors de l'élection présidentielle prévue pour le 3 juillet.

◆ **3 juillet**

V. Havel ne parvient pas à obtenir un nombre suffisant de voix sur sa candidature à l'élection présidentielle.

◆ **17 juillet**

Le Conseil national slovaque adopte une déclaration de souveraineté.

◆ **30 juillet**

Troisième “ double tour ” d'élection présidentielle – aucun des candidats en lice n'est élu.

◆ **26 août**

Lors de la sixième réunion entre les deux partis vainqueurs des élections- ODS et HZDS – est mis au point un accord sur l'échéancier de la partition :

- la loi sur disparition de la fédération doit être adoptée le 30 septembre,

- deux Etats vont être formés le 1<sup>er</sup> janvier 1993 et plus tard deux monnaies instaurées.

◆ **1<sup>er</sup> septembre**

Le Conseil national slovaque adopte la Constitution slovaque et prend le nom de Conseil national de la Slovaquie.

◆ **3-23 septembre**

Le gouvernement fédéral adopte le projet de loi sur les modalités de disparition de la République fédérale tchèque-slovaque et les transferts de compétences aux républiques : le premier projet de partage des pouvoirs de la fédération, basé sur le principe territorial (2 pour 1 en faveur de la République tchèque), complété par le principe historique (pouvant aller jusqu'à 7 pour 1 en faveur de la République tchèque).

◆ **24 septembre**

Quatrième et cinquième “double tour” de l'élection présidentielle sans résultats.

◆ **27-29 octobre**

Adoption par le gouvernement fédéral du projet de loi sur la disparition de la République fédérale tchèque-slovaque. Au nom de leurs gouvernements, V. Klaus et V. Mečiar signent 16 accords encadrant la future coopération des deux nouveaux Etats. L'accord sur l'Union douanière prévoit l'existence d'un seul espace économique, la libre circulation des biens et des services et la suppression des droits de douane.

◆ **9-24 novembre**

Les gouvernements des deux républiques adoptent plusieurs accords, dont six économiques, et décident le partage des forces armées de la fédération. Le parlement fédéral adopte la loi constitutionnelle sur le partage des biens de la République fédérale tchèque-slovaque et leur transfert aux deux républiques à compter du 31 décembre 1992.

◆ **1 janvier 1993 : naissance des deux nouveaux Etats**

### **3.2. La République slovaque d'aujourd'hui**

La République slovaque est une république parlementaire. A la tête de l'Etat se trouve un Président élu au suffrage universel. L'organe exécutif suprême est le Gouvernement de la République slovaque.

Le capital de la république - **BRATISLAVA** - se trouve au sud-ouest du pays près de la ligne de jonction des frontières avec l'Autriche et la Hongrie. Elle compte actuellement près de 500 000 d'habitants.

Les frontières avec les voisins :

- ◆ République tchèque : 285,0 km
- ◆ République d'Autriche : 106,0 km
- ◆ République hongroise : 678,5 km
- ◆ République d'Ukraine : 95,8 km

◆ République de Pologne : 547,1 km

Sur une superficie totale de 49 036 km<sup>2</sup>, vivent 5 367 790 habitants (c'est à dire une densité de 109 d'habitants / km<sup>2</sup>) de plusieurs nationalités :

- Slovaques : 85,7%
- Hongrois : 10,7%
- Tsiganes : 1,5%
- Tchèques : 1,0%
- Autres : 1,1% (allemande, polonaise, ruthène ukrainienne).

**Religions pratiquées :**

- Catholique - romaine : 60,3 %
- Protestante de confession Augsburg : 8,4%
- Orthodoxe : 0,7%
- Autres : 17,5%

En outre, le PIB (produit intérieur brut) en 1998 a été de 18,96 milliards de dollars, c'est-à-dire 3610 dollars par habitant.

Les principaux partenaires à l'exportation et à l'importation sont les pays de l'Union européenne, la République tchèque et la Russie.

## **Conclusion générale**

En 1918, lorsque les Alliés ont créé la Tchécoslovaquie, ils ont eu l'intention de réduire les ambitions traditionnelles des Allemands et des Hongrois. A cette époque, personne n'a pensé aux conditions de vie politique du nouvel Etat.

Les deux peuples (très proches par la langue mais très différents par l'histoire, et par toutes les conditions de vie) et leurs dirigeants politiques respectifs ont accueilli cette décision des Alliées comme une chance pour l'avenir des nations.

L'élaboration des projets du futur Etat tchécoslovaque par les partisans d'un Etat unitaire, avec une base acquise aux idées du " tchécoslovaquisme " (une nation tchécoslovaque unique), fut principalement orientée vers la politique étrangère et l'extension territoriale de l'Etat. En revanche, ils s'intéressèrent beaucoup moins à ses aspects économiques, sociaux et politiques.

La fondation de la République tchécoslovaque fut un tournant dans le développement d'Etat du peuple slovaque et tchèque. Toutefois, malgré la fiction d'un peuple tchécoslovaque unique pendant la durée d'existence de la Première république (1918 – 1938), la position de la Slovaquie dans un Etat tchécoslovaque a été très proche de celle d'une colonie de la Bohême dans tous les domaines de la vie politique, économique et sociale.

Le mécontentement vis-à-vis de la politique du gouvernement de Prague, sa défaillance face à la décision des puissances occidentales en 1938 et l'occupation d'une partie du pays par l'Allemagne, la Hongrie et la Pologne en 1939 furent les principales causes de la fondation de l'Etat slovaque à la veille de la Seconde guerre mondiale.

Après la guerre, la situation politique de la 2<sup>e</sup> République tchécoslovaque a été essentiellement influencée par les élections de 1946 ainsi que par la crise gouvernementale et économique de février 1948. Le programme du nouveau gouvernement communiste a été en harmonie avec l'idéologie marxiste-léniniste. Il a créé les conditions de la naissance d'un *Etat socialiste sous forme de dictature du prolétariat avec le rôle dirigeant du Parti communiste tchécoslovaque*.

En 1969, la Fédération tchécoslovaque a été formée sur des principes marxistes-léninistes, respectant à la lettre l'internationale socialiste, le centralisme démocratique ainsi que le rôle dirigeant du Parti communiste. C'est la raison pour laquelle, elles ont eu un côté très formel notamment après la "normalisation" amorcée après la session du Comité central du Parti communiste d'avril 1969.

De plus, grâce à la "normalisation" (1969 – 1970), la société a été quasi paralysée dans son activité politique. Cette crise perdura dans les années 80.

**Même si dans les années soixante-dix la situation en Slovaquie s'est améliorée, la structure industrielle conférant un rôle de sous-traitance à la Slovaquie a désavantagé de fait les entreprises slovaques. Le niveau de vie des habitants de la Bohême fut toujours plus haut qu'en Slovaquie.**

Après novembre 1989, de nombreuses critiques se sont élevées à propos du fonctionnement de la fédération tchécoslovaque, et notamment après la décision du président Havel d'arrêter une production militaire essentiellement concentrée en République slovaque. La conséquence immédiate de cette décision fut une augmentation du chômage : en 1991 presque 12% de la population active en Slovaquie contre 2,8% en Bohême en 1991.

Le mot "fédération", comme le mot "socialisme", ont été totalement discrédités par la pratique de l'ancien régime.

En juin 1992, après les élections parlementaires, du fait des accords préalables passés entre partis victorieux en République slovaque, une sauvegarde d'un Etat commun ou de toute autre forme étatique commune des Républiques tchèque et slovaque a été abandonnée. Même si les sondages d'opinion réalisés dans les deux républiques en 1992 ont montré que la majorité de la population était contre la séparation (en juillet 56% des Tchèques et en octobre 63% des Slovaques), on a commencé à travailler sur une division constitutionnelle de la République fédérale tchèque et slovaque. On a donc constitué des républiques nationales indépendantes et souveraines – la République tchèque et la République slovaque.

## **Bibliographie**

- (1) Aymeric CHAUPRADE : Introduction à l'analyse géopolitique, Ellipses, Paris, 1999.
- (2) Jaroslav CHOVANEC : Chemin vers la souveraineté de la République slovaque, Agence d'information slovaque, Bratislava, 1997.
- (3) Jérôme FILIPPINI : « Petit nation » et politique : la Tchécoslovaquie et le nationalisme slovaque, Paris 1991.
- (4) Ladislav DEAK : Un coup d'œil sur le passé, République slovaque hier et aujourd'hui, Bratislava, 1995.
- (5) Peter MULIK : Conditions historiques et religieuses, République slovaque hier et aujourd'hui, Bratislava 1995.
- (6) Jana ÈERNA, Peter STANEK : Choisir sa propre voie de stratégie économique, République slovaque hier et aujourd'hui, Bratislava, 1995.
- (7) Hélène CARRERE d'ENCAUSSE : La Slovaquie et l'Europe, Politique internationale n° 78, Paris 1998.
- (8) Matúš KUÈERA : Quand l'histoire nous rapproche, La Slovaquie et l'Europe, Politique internationale n° 78, Paris 1998.
- (9) Christian Quesnot : Au cœur du vieux continent, Politique internationale n° 78, Paris 1998.
- (10) Adrian SMITH : L'atout régional, Politique internationale n° 78, Paris, 1998.

- (11) Yves BOURDILLON : Un dragon trop discret, Politique internationale n° 78, Paris, 1998.
- (12) Rastislav TOTH : Caractère du régime politique, République slovaque hier et aujourd'hui, Bratislava, 1995.
- (13) Jacques RUPNIK : L'année politique : le divorce à l'amiable, L'Europe centrale et orientale en 1992, Paris 1992.
- (14) Documents Principaux de la République tchécoslovaque et la République slovaque : Accord de Cleveland, 1915.  
Accord de Pittsburgh, 1918.  
Constitution de l'année 1920.  
Déclaration du Conseil national slovaque du 1<sup>er</sup> septembre 1944  
Constitution du 9 mai 1948.  
Constitution de la République socialiste tchécoslovaque du 1960  
La loi constitutionnelle sur la Fédération tchécoslovaque du 1968  
Constitution de la République Slovaque du 1<sup>er</sup> septembre 1992.